

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 5 (1966-1967)
Heft: 22

Rubrik: Journée des Suisses de Belgique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1967 VACANCES EN SUISSE, organisées par PRO JUVENTUTE

Avis aux Parents

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi. Les places gratuites sont réservées avant tout aux enfants de familles totalement dépourvues de ressources (garçons et filles de 7 à 15 ans, années de naissance 1952 à 1960).

Le nombre de places gratuites réservées à notre Colonie étant limité, nous ne pourrions enregistrer les demandes de placement qu'à titre provisoire, sans engagement. REPONDEZ AU PLUS TOT, C'EST DANS VOTRE INTERET.

Pour les enfants invités, le nombre est illimité. Aussi, nous espérons qu'un bon nombre d'entre eux seront invités par des parents ou des amis et pourront bénéficier de l'organisation de notre convoi. Tous voyageront sous la garde de convoyeuses et les uns comme les autres seront conduits aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les formulaires d'inscription pourront être demandés à Madame Ernest WAHL, 644, chaussée Romaine, à Strombeek-Bever (tél. 78.52.27). Le délai extrême pour les inscriptions est fixé au 8 mars 1967. Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci. Le montant des frais de voyage Bruxelles-Bâle et retour sera versé avant le départ de Bruxelles. Nous examinerons avec bienveillance toute demande de réduction de ces frais. Les enfants de parents nécessiteux bénéficieront de la gratuité.

Départ : début juillet 1967. Retour : début septembre 1967.

Nous vous conseillons de répondre d'urgence à cette offre, afin qu'elle puisse être prise en considération. Aucune demande ne pourra être acceptée après le 8 mars.

N.B. Correspondance à adresser exclusivement à Mme Wahl à l'adresse ci-dessus.

Société Philhelvétique.

SOUSCRIPTION NATIONALE EN FAVEUR D'AVENTICUM

Le Conseil de la Fondation Pro Avenico s'est fixé un programme pour les 10 prochaines années, tant au point de vue fouilles que travaux d'entretien, nécessitant la somme de F.S. 4 millions. 65 % de cette somme sont couverts par les subventions de la Confédération et du Canton de Vaud. Mais, pour les 1,4 millions restants, la Fondation cherche des donateurs.

Conséquence de l'essor économique général d'Avenches, le regain d'activité dans le secteur de la construction et les projets d'établissement d'entreprises industrielles ont soudain fait prendre conscience de l'urgence de mesures énergiques. L'implantation de nouveaux immeubles prévue dans de grandes zones encore inexploitées oblige à rattraper ce qui fut longtemps négligé.

Pro Avenico s'adresse aujourd'hui en particulier aux Suisses de Belgique et du Grand-Duché et leur demande de l'aider à remplir sa tâche, qui est en fait une tâche nationale.

Les dons peuvent être versés au C.C.P. 10-725 Pro Avenico, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne. Pour ceux qui le préfèrent, le Courrier Suisse se chargera volontiers de recueillir les fonds pour les transférer en Suisse. Dans cette seconde alternative, veuillez virer votre don à notre C.C.P. No 387.48.

LES SOCIETES

Suite aux remarques qui nous sont parvenues, il semble que les nombreuses sociétés suisses de Belgique ne sont pas suffisamment connues de l'ensemble de la Communauté. Nous envisageons donc de publier prochainement un supplément à notre Courrier, consacré à l'activité de nos divers groupements. Nous prions donc les comités de bien vouloir prendre contact avec nous à ce sujet.

L'Editeur.

JOURNEE DES SUISSES DE BELGIQUE

La Conférence des Présidents des Sociétés suisses de la Communauté de Belgique a tenu, dernièrement, une importante assemblée au cours de laquelle M. Müller, Directeur du Secrétariat des Suisses de l'Etranger, — dont c'était la première sortie en Belgique depuis sa nomination — a fait une conférence sur les résultats de la votation fédérale du 16 octobre dernier concernant le statut des Suisses de l'Etranger.

Les arguments qu'il a présentés ont permis à notre Communauté de se rendre compte du travail fécond qui a précédé la votation et dont le corollaire sera le début d'un nouvel essor des Communautés suisses de l'Etranger. Le « groupe de travail » existant au sein de la « Conférence » mettra au point les différents problèmes qui se posent actuellement à ce propos.

La conférence a eu lieu en présence de M. J.-L. Pahud, Ambassadeur de Suisse en Belgique et de nombreux présidents et délégués de sociétés.

Pendant cette même assemblée, la Société suisse de Charleroi a accepté de prendre la relève de la Société suisse d'Anvers et elle sera pendant deux ans le « Vorort » des Sociétés suisses de Belgique. La présidence est assurée par M. Piller. Le président sortant, M. Dubach, d'Anvers a été chaleureusement applaudi pour l'activité qu'il a déployée avec son Comité, pour la bonne marche de la Communauté suisse.

Ch. A. P.

CHEZ LES NEUCHATELOIS

Comme le veut la coutume, les Neuchâtelois et leurs amis se réuniront le mercredi 1er mars 1967 pour déguster une bonne fondue, à 20 heures, à la Maison Suisse. Prière de s'inscrire auprès de Louis Gindraux, 115, rue des Carmélites, Bruxelles 18, téléphone 44.40.39.

Le Comité.

PROCHAIN COURRIER

Parution prévue fin mars. Articles et communications à envoyer au plus tard pour le 10 mars 1967.

Le COURRIER SUISSE : 2, r. Philippe-le-Bon, Brux. 4. C.C.P. 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, avenue Chazal, Bruxelles 3.

Commission de rédaction : Cl. HAUSER, A. W. KLOPFENSTEIN, J. PIERREHUMBERT, Bruxelles.

Imprimerie Elbé, 623, chaussée de Mons, Bruxelles 7.

CAMP DE SKI A LA RIEDERALP

15 français, 7 allemands, 4 italiens, 1 autrichien et les 6 « petits belges » : Vreneli, Danièle, Claudine, Antoine, Michel et Marco; tel était le nombre des participants au camp de ski de la RIEDERALP.

Les moniteurs nous ont chaudement accueillis le 26 décembre vers 21 heures. Le chalet « LUEG INS LAND », situé sur une hauteur, au pied du glacier d'ALETSCHE, a souffert passablement de la présence de 40 jeunes suisses de l'étranger déchaînées !

Trois classes de ski furent formées : les as ou « Krüzlistich », les moyens ou « Rolling Snows » et les « débutants ». Précisons que tous les belges étaient « débutants ».

Michel, dit « le montagnard » a brillamment remporté le concours dans notre groupe; il représentait notre rocher dans la tempête... de neige. Antoine, 5me du concours était toujours à l'affût et nous servait de point de repaire.

Marco, 8me maniant les bâtons avec prudence, mettait une joyeuse ambiance grâce à quelques chutes magistrales et à des rires de la meilleure veine.

Nos compagnes, Danièle, Claudine et Vreneli, qui cherchaient le chemin le plus agréable, où il y a possibilité de tirer le frein de secours, se sont abstenues du concours.

Des films, une discussion dont le thème était « Que fait-on pour les jeunes suisses en Belgique ? », un Quiz et des jeux, terminaient les journées. Une terrible bataille de neige a fait rage un jour de brouillard.

La soirée la plus agréable fut celle du 31 décembre : après la descente aux flambeaux nous avons fêté la Saint-Sylvestre. A minuit, le verre de vin traditionnel à la main, chacun s'embrassa plus ou moins facilement ! La direction du camp, assurée par Andri Bisaz et ses aides, a été excellente.

A la gare de Brigue, le 4 janvier, chacun s'est quitté les larmes aux yeux et emportant un souvenir inoubliable de ces vacances, s'est dit « à l'année prochaine, mon gars ».

M. Steiner.

MOTS-CROISES

Nos mots-croisés No 3 nous ont valu 12 réponses, dont 11 exactes.

Voici le classement général, après les 3 premiers numéros de la 5me Suisse :

3 réponses exactes :

1. M. A. Ryner; 2. M. Thévenaz; 3. M. F. Massart; 4. Mme C. Berguer; 5. Mme F. Lässer; 6. Mme E. Wagner; 7. M. W. Kägi, tous à Bruxelles; 8. M. W. Lorétan, Charleroi.

2 réponses exactes :

9. M. C. Chardonnens, Bruxelles; 10. M. A. Schmid, Liège; 11. Mlle Y. Boss, Bruxelles; 12. Mme Ch. de Wolf, Alost.

1 réponse exacte :

13. Mme M. Taroli, Anvers; 14. Mme M. Schalch, Bruxelles; 15. M. Otto Aglio, Beersel; 16. M. P. Behets-Wydeman, Bruxelles.

Voici la solution :

Horizontalement : 1. Fidèlement. 2. Origines — Ino. 3. Régicides — On. 4. Ndiai — URSS. 5. Emiettasse. 6. Rot — Nec — Ri. 7. Are — SA (SS également accepté) — Minet. 8. Est — esaT — Lu. 9. Os — Ra — Etétat. 10. Ennemis — Ravi. 11. Ce — Mol — Paréo. 12. Etrange — Sien.

Verticalement : 1. Formera ou forgera — OECE. 2. Ire — Moresnet. 3. Dignités. 4. Egide — Tréma. 5. Licites — Amon. 6. eniaT — SA (SS également accepté) — Minet. 8. Est — esaT — Lu. 9. Os — Semât. 9. Susciteras. 10. Ti — Ré — Tari. 11. Nos — Relavée. 12. Constitution.

Par manque de place le dernier numéro de la 5me Suisse ne peut paraître dans ce Courrier. Il sera publié dans notre prochain numéro.